



TIR DES ABBESSES 2026

Carabine 50m

Stand de tir des Effoliez - 1026 Echandens
(GPS : 46.54691°/6.53463°)

8 cibles électroniques POLYTRONIC

Places de parc gratuites à proximité du stand

Concours de groupes

Cibles groupe et distinction

Cible à répartition ultérieure

Cible à répartition immédiate

Concours Vainqueurs de la fête

Samedi	29 août 2026	08h00 – 13h00
Dimanche	30 août 2026	08h00 – 13h00
Vendredi	04 septembre 2026	15h30 – 18h30
Samedi	05 septembre 2026	08h00 – 13h00

Prolongation des heures de tir réservées

Bienvenue à toutes les tireuses et tous les tireurs.

Nous vous souhaitons bonne chance pour la compétition et de passer un agréable moment parmi nous.

Dispositions générales

Prescriptions	La manifestation est soumise aux Règle du tir sportif (RTSp) de la FST ainsi qu'à toutes les prescriptions, règlements, directives, dispositions d'exécutions (DE). Ces prescriptions règlent toutes les positions qui ne sont pas explicitement citées dans le plan de tir. Elles sont affichées dans l'installation de tir. Elles doivent être appliquées en tout temps par les organisateurs. Chaque tireur participant accepte en tant que contrat mutuel les dispositions et prescriptions du plan de tir ainsi que les éventuelles autres prescriptions et directives mises à disposition ou affichées dans les stands de tir.		
Classes d'âge	Juniors (U17)	10 – 16 ans	2016 – 2010
	Juniors (U21)	17 – 20 ans	2009 – 2006
	Elite (E)	Classe ouverte	
	Seniors (S)	46 – 59 ans	1980 – 1967
	Vétérans (V)	60 – 69 ans	1966 – 1957
	Seniors-vétérans	dès 70 ans	1956 et plus âgés.
Participation	Seuls les tireurs licenciés membres de sociétés carabine 50m affiliées à une SCT/SF de la FST sont admis. Le détenteur d'un certificat d'handicapé doit le présenter aux organisateurs. Chaque programme de concours ne peut être tiré qu'une seule fois par le même tireur. Il ne sera pas vendu de munition pendant le tir.		
Munition	Taxe unique de Fr. 6.-		
Livret de tir	15 minutes pour 15 coups. Au maximum 3 rangeurs par tireur.		
Rangeurs	A l'intérieur des installations de tir, la culasse des carabines 50m qui ne sont pas conservées dans leur étui doit être ouverte.		
Contrôle des armes	Les télescopes ou autres moyens d'observation ne sont pas admis.		
Observation	L'organisateur décline toute responsabilité pour les armes ou autres objets.		
Responsabilité	Tous les participants sont assurés selon les dispositions de l'USS. Les assurés renoncent à toutes autres prétentions envers l'organisateur.		
Assurance	Les recours éventuels concernant cette manifestation sont immédiatement traités et réglés par l'organisateur. Le droit de recours auprès de la Commission disciplinaire et de recours de la FST demeure réservé (Doc 1.31.00 édition 2017).		
Droit de recours	Aucune distribution de prix n'aura lieu.		
Distribution des prix	Les palmarès seront publiés dans les 4 semaines suivant le dernier jour de tir. Les décomptes, répartitions des concours de groupes, vainqueurs de la fête et d'éventuelles répartitions supplémentaires seront envoyées en bloc aux responsables des sociétés. Le palmarès sera transmis électroniquement au responsable AVTS pour publication sur le site internet www.tir-vd.ch .		
Inscriptions	Jusqu'au 20 août 2026 , en bloc avec l'inscription des groupes, en utilisant le formulaire d'inscription. Lors de l'inscription, un numéro IBAN est à joindre à l'envoi, incluant le nom du titulaire du compte. Responsable Claude Perret – Rue du Centre 1 – 1030 Bussigny Natel 079 359 88 81 E-Mail : tirabbesses@tslonay.ch		

L'attribution des rangeurs peut être consultée sur le site : www.tslonay.ch

Lonay, le 1^{er} février 2026

Lonay-Venoge Tir Sportif



Yves Furer
Président

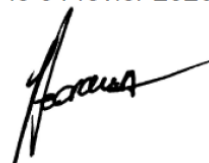


Claude Perret
Chef de tir

Association Vaudoise de Tir Sportif
Plan de tir vérifié et approuvé

Responsable Concours des Sociétés C50m
Gilbert Decrausaz

Chernex, le 04 février 2026



VAINQUEURS DE LA FÊTE

Tous les participants ayant tiré les 4 cibles prennent part à ce concours.
Classement en trois catégories Elite (E + S) Vétérans (V + SV) Dames.
Une inscription particulière n'est pas nécessaire.
Les Seniors-vétérans dès 70 ans avec appui doivent renoncer à ce concours.
Un classement spécial leur est réservé.

Classement A l'addition des cibles «Distinction», «Echandens», «Les Abbesses» et «Groupe». Pour départager en cas d'égalité, il sera tenu compte du résultat des cibles prises dans le même ordre, puis l'âge, du plus âgé au plus jeune.

Dotation	Catégorie	Elite	Vétérans	Dames
		E / S	V / SV	D
	Rang 1	Fr. 100.-	Fr. 70.-	Fr. 30.-
	Rang 2	Fr. 80.-	Fr. 55.-	Fr. 20.-
	Rang 3	Fr. 60.-	Fr. 40.-	Fr. 10.-
	Rang 4	Fr. 50.-	Fr. 30.-	
	Rang 5	Fr. 40.-	Fr. 25.-	
	Rang 6	Fr. 30.-	Fr. 20.-	
	Rang 8	Fr. 10.-		

VAINQUEURS DE LA FETE JUNIORS

Tous les juniors (U17 et U 21) ayant tiré les cibles «Distinction» et «Groupe» prennent part à ce concours. Ils seront classés dans la catégorie Juniors.
Une inscription particulière n'est pas nécessaire.

Classement A l'addition des cibles «Distinction» et «Groupe». Pour départager en cas d'égalité, il sera tenu compte du résultat des cibles prises dans le même ordre, puis l'âge, du plus jeune au plus âgé.

Dotation	Juniors	
	U17 / U21	
	Rang 1	Fr. 30.-
	Rang 2	Fr. 20.-
	Rang 3	Fr. 10.-

Dispositions pour les concours Vainqueurs de la Fête

Si un tireur Juniors ou Vétérans obtient un résultat lui permettant de gagner un prix supérieur en catégorie Elite que dans sa catégorie respective, il sera classé en Elite et participera hors concours dans sa catégorie.

Si une Dame obtient un résultat lui permettant de gagner un prix supérieur dans sa catégorie d'âge que dans la catégorie Dames, elle sera classée dans sa catégorie d'âge (Juniors ; Elite ; Vétérans) et participera hors concours dans la catégorie Dames.

CLASSEMENT SPECIAL POUR LES SENIORS-VETERANS AVEC APPUI

- Tous les SV ayant tiré les 4 cibles couchés avec appui prennent part à ce concours.
- Une inscription particulière n'est pas nécessaire.
- 5 tireurs au minimum doivent avoir tiré les 4 cibles ci-dessous pour remettre les prix.

Classement A l'addition des cibles «Distinction», «Echandens», «Les Abbesses» et «Groupe». Pour départager en cas d'égalité, il sera tenu compte du résultat des cibles prises dans le même ordre, puis l'âge, du plus âgé au plus jeune.

Dotation	SV avec appui - dès 70ans	
	Rang 1	Fr. 20.-
	Rang 2	Fr. 15.-
	Rang 3	Fr. 10.-